

## La Lettre de l'ASTEE Numéro 16

### 1- Informations générales :

#### In memoriam Denis BALLAY (1944-2004)

Notre Association est en deuil. Denis BALLAY, qui fut l'un de ses membres les plus éminents et l'un de ses plus fidèles soutiens, nous a quitté le 17 mars 2004.

Il a, pendant près de 15 ans, assumé des fonctions de Président particulièrement importantes, d'abord au Comité Français de la Recherche sur la Pollution de l'Eau (1989-2001), et en même temps à l'AGHTM (1992-2002), organisant des conférences internationales spécialisées et le célèbre congrès mondial de l'eau de l'IWA à Paris en 2000. Il a contribué à ouvrir les activités de l'AGHTM à la recherche, aux ressources en eau et milieux aquatiques, et à l'international. C'est lui qui a proposé le changement de nom de l'AGHTM en ASTEE.

Denis BALLAY, dans ses différentes activités nationales et internationales, a fait la preuve de ses grandes connaissances scientifiques et techniques dans le domaine de l'eau et des équipements publics des collectivités locales, qu'il a mises au service de l'intérêt général.

Denis BALLAY était une référence de professionnalisme, de compétences et de qualités humaines. Il représentait « l'honnête homme » et n'avait que des amis. Il était notre très estimé Président d'Honneur.

Tous les membres de notre association s'associent à la douleur de sa famille et présentent leurs plus sincères condoléances.

#### Le congrès de l'ASTEE du 24 au 28 mai à Aix-les-Bains.

Réservez les dates et consultez le [programme](#) :

Puis [inscrivez-vous](#) :

---

### 2- Aujourd'hui nous donnons la parole au Docteur Halbecq, vice-président de la commission environnement de l'Assemblée des départements de France, sur les enjeux dans le domaine de l'eau, notamment le renouvellement des ouvrages, le prix du service de distribution de l'eau et la protection des ressources.

**La rédaction :** Dr Halbecq, vous êtes Vice-Président de la commission Environnement de l'ADF (Assemblée des Départements de France) et Vice-Président du Conseil Général de la Manche. Vous connaissez donc bien les préoccupations des départements dans le domaine de l'eau. Pourriez-vous nous dire quels sont les enjeux majeurs auxquels les départements vont être confrontés et quelles sont, selon vous, les réponses appropriées pour y faire face ?

**Dr Halbecq :** Les départements investissent beaucoup dans les politiques d'aménagement du territoire et de développement économique, l'eau est un facteur majeur essentiel dans ces actions. Sans eau, en quantité et en qualité suffisantes, vous ne pouvez pas espérer aménager convenablement un territoire ni le développer. A titre d'exemple, dans mon département, une entreprise n'a pu être implantée à cause d'une quantité d'eau insuffisante.

Autre exemple, l'incidence de la qualité de l'eau sur la qualité du lait et donc son prix, donne une idée des enjeux économiques, notamment en agriculture où la profession s'oriente vers une stratégie de traçabilité. Nous avons les mêmes enjeux pour les produits de la mer et les zones de baignade.

Pour prendre en compte ces enjeux, les départements disposent d'un outil, le schéma départemental d'eau et d'assainissement qui doit conduire à une gestion cohérente de la ressource en eau en favorisant notamment l'implantation des entreprises et en permettant de résoudre les conflits d'usages.

**La rédaction :** Vous avez lancé, il y a quelques années, un diagnostic de l'état des réseaux dans le but de faire le point sur ce patrimoine caché et peut-être oublié. Pouvez-vous nous en parler ?

**Dr Halbecq :** L'étude que j'ai lancée sur le département de la Manche et qui a été étendue à 7 autres départements, avait pour but de créer une prise de conscience auprès des collectivités de la valeur patrimoniale que représentent les réseaux. Ces études sont un appui méthodologique pour les aider à mener à bien l'inventaire de leur patrimoine. Sachant le lien entre la qualité de l'eau et l'état des réseaux, nous en avons déduit pour notre département un investissement nécessaire sur 10 ans de 125 millions d'Euros pour maintenir la qualité et le rendement du réseau. Il est bien évident que l'instruction comptable M49 ne suffit pas pour assurer une politique de renouvellement des réseaux et que les communes et syndicats ont besoin d'aides financières. Comme les agences de l'eau ne financent pas ces travaux, les départements restent le seul appui

d'autant que la structure FNDAE a disparu.

**La rédaction :** Vous parlez du FNDAE, ce fonds national a aidé les communes rurales pendant 50 ans pour atteindre la situation de desserte et de qualité actuelle. Que faut-il, selon vous, pour préserver l'existant ?

**Dr Halbecq :** Le FNDAE a disparu, mais la redevance existe encore. Il faut que les départements soient directement bénéficiaires de ces crédits sur les mêmes critères qu'avant pour compléter les efforts des conseils généraux, et il faudrait, en plus, créer un fonds départemental qui percevrait une redevance sur m3 consommés pour que l'eau puisse payer l'eau. Il faut du courage politique pour établir la vérité du prix de l'eau lié à son coût de production et de distribution. C'est à mes yeux le message le plus important. Il faudrait globalement augmenter le prix de l'eau de 3 à 5% pour atteindre l'équilibre en tenant compte des contraintes nouvelles liées aux normes européennes.

**La rédaction :** Pour avoir une eau de qualité, il est préférable d'avoir des ressources de qualité. Les rapports qui traitent cette question ne manquent pas, mais comment voyez-vous l'avenir ?

**Dr Halbecq :** Il faut continuer à protéger les ressources mais en utilisant des moyens efficaces et raisonnables. Les sources de pollution domestiques comme agricoles doivent être maîtrisées. Pour les premières, les politiques d'assainissement doivent être cohérentes avec les politiques d'alimentation en eau, pour les secondes, les normes de qualité et les mesures agro-environnementales vont dans le bon sens. Il faut fixer à l'agriculture une nouvelle mission, la protection des ressources en eau. Les agriculteurs y pensent déjà, et pour cela il faut développer les primes à l'herbe plutôt que les primes au maïs. La France doit être un exemple pour le monde.

**La rédaction :** Merci Dr Halbecq de nous avoir fait part de votre expérience et de nous avoir confié votre témoignage sur ce sujet si important.

---

### 3- Les travaux des groupes :

**Les groupes "diffusion des données" et "mesures en continu" ont fusionné pour constituer un nouveau groupe "systèmes d'acquisition et de diffusion des données",** co-animé par Emmanuel Soyeux et Guillaume Stahl.

Ce groupe constitue un espace de débat entre les acteurs de l'eau et les acteurs de l'environnement afin d'apporter sa contribution à l'évolution du système d'information sur l'eau, notamment pour la mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l'eau.

Plus précisément, à partir de cas concrets, le groupe se fixe pour objectifs de construire un argumentaire validant la place de la mesure en continu, souvent développée pour des usages locaux, dans le dispositif général d'acquisition de données sur l'environnement et de réfléchir au traitement et à la valorisation des données ainsi acquises, ainsi qu'à leur diffusion.

Les prochaines réunions se tiendront en mai et juin. S'appuyant sur des exemples concrets, elles porteront sur :

- le suivi de la mise en place du système d'information sur l'eau et des illustrations au niveau des bassins et sous-bassins ;
- un bilan chiffré de l'utilisation de la mesure en continu appliqué à des stations de mesure en continu du milieu naturel ;
- la réalisation d'un état de l'art sur les capacités des capteurs utilisés (acquis, problèmes, besoins de R&D) ;
- la réglementation concernant l'usage de la mesure en continu et les propositions d'évolution ;
- les propositions d'évolution et les recommandations concernant les nouveaux besoins et les perspectives pour les différents types de réseau : Traitement des données, recueil de règles et de bonnes pratiques pour l'installation et l'exploitation de systèmes d'acquisition de données.

**Les personnes désirant partager leurs compétences ou leurs expériences dans ce domaine peuvent prendre contact avec :**

[guillaume.stahl@lyonnaise-des-eaux.fr](mailto:guillaume.stahl@lyonnaise-des-eaux.fr)

[emmanuel.soyeux@generale-des-eaux.net](mailto:emmanuel.soyeux@generale-des-eaux.net)

---

### 4- La vie des sections régionales :

**La Section régionale Ouest Bretagne Pays de Loire** organise, le 30 avril 2004 à Blain (44), une journée technique sur les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) - Un outil d'aménagement du territoire de préservation des usages de l'eau.

**Programme**  
**Inscription**

**Interview de la présidente de la section régionale Sud-Ouest de l'ASTEE sur la journée technique à Bidart et la suite à donner dans le cadre de la commission cadre de vie.**

**La rédaction :** Annette Laigneau, vous avez organisé le 4 février dernier, à Bidart, une journée sur la

réutilisation des eaux de pluie. Cette journée a été un succès, tant par la qualité des intervenant que par le nombre de participants. Pouvez-vous nous en parler en quelques mots ?

**Annette Laigneau :** La journée technique du 04 février à Bidart a effectivement été un succès. Le sujet étant assez restrictif - on ne parlait que de réutilisation des eaux de pluie en aménagement, et on n'abordait pas le sujet des techniques alternatives en assainissement pluvial - le public était plus réduit qu'à l'habitude (60 personnes environ). Par contre, ce public était passionné et averti, ce qui a donné une matinée très vivante et très riche en échanges.

La participation d'un élu, des bureaux d'études publics et privés, d'un urbaniste et d'une représentante du ministère de la santé a permis des discussions particulièrement animées, notamment avec les aménageurs qui étaient dans la salle.

**La rédaction :** Quelle est le principal apport ou constat issu de cette journée ?

**Annette Laigneau :** Cette matinée très intéressante a montré qu'il existe de nombreuses expérimentations en France et à l'étranger, qu'il était important de s'y intéresser et que l'ASTEE a un rôle à jouer dans la diffusion de ce savoir-faire. Tous les participants ont insisté pour que l'ASTEE donne une suite à cette matinée.

**La rédaction :** Quelle suite voyez-vous ?

**Annette Laigneau :** Je propose qu'un groupe de travail rattaché à la commission "cadre de vie" de l'ASTEE se penche sur ce sujet en relation avec la commission "assainissement" et en partenariat avec le CSTB qui était présent à notre journée de Bidart et qui travaille sur ce thème.

**La rédaction :** Jean-Louis Cochard président de la commission cadre de vie nous a entendu et nous rejoint pour vous répondre.

**Jean-Louis Cochard :** Votre suggestion m'a vivement intéressée car elle correspond parfaitement aux objectifs que nous souhaitons fixer aux travaux de la commission "cadre de vie", c'est à dire associer la dimension urbaine à celles des thématiques habituelles de l'ASTEE : l'eau potable, l'assainissement et les déchets. C'est donc bien volontiers que je mettrais en place un tel groupe de travail et pour cela je dois commencer par identifier un animateur et quelques membres pionniers et volontaires. Dans un premier temps il convient de faire connaître cette potentialité à l'intérieur de l'ASTEE et je remercie lettre de l'ASTEE de me prêter son concours.

**La rédaction :** Le message est envoyé à tous nos lecteurs. Merci Annette Laigneau, merci Jean Louis Cochard pour vos contributions à la vitalité de notre association.

---

## 5- Nos partenaires communiquent :

**L'Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives (IFTS)** organise un colloque "Filtration avec Adjuvants pour la Clarification des Liquides"

le 26 mai 2004 à la Maison de la Chimie à Paris.

[ifts@ifts-sls.com](mailto:ifts@ifts-sls.com)

<http://www.ifts-sls.com>

**La Fédération Européenne des Sociétés de Chimie (FECS)** organise du 29 Août au 1er septembre 2004, à Bordeaux, la 9ème conférence "Chimie et Environnement"

**Information sur la conférence à télécharger**

**Colloque international Terre et Eau**, du 21 au 23 novembre 2004 à Annaba, Algérie. Annonce et appel à communications :

[partenaires/echanges/agenda/international/fichiers/30\\_1.pdf](#)

**CONSEIL ET HOMMES**, consultant en ressources humaines, propose une **liste de postes** à pourvoir dans le domaine de l'eau et des déchets :

---

## La lettre de l'ASTEE

### A.S.T.E.E.

83 avenue Foch

75761 PARIS

Cedex 16

Tél : 01 53 70 13 53

Fax : 01 53 70 13 40

e-mail : [astee@astee.org](mailto:astee@astee.org)